

Walker, R.B.J. (Ed.) *Culture, Ideology, and World Order*.
Boulder (Col.), Westview Press, Coll. « Studies on A Just World
Order, no 5 », 1984, 379 p.

Gilbert Larochelle

Volume 18, numéro 1, 1987

Pêches maritimes : nouveau contexte international et politiques
contrastées

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Larochelle, G. (1987). Compte rendu de [Walker, R.B.J. (Ed.) *Culture, Ideology, and World Order*. Boulder (Col.), Westview Press, Coll. « Studies on A Just World Order, no 5 », 1984, 379 p.] *Études internationales*, 18(1), 224–226.
<https://doi.org/10.7202/702137ar>

matique, cette violation entre dans la catégorie du droit criminel et non dans celle des droits de l'homme.

En outre, comme le souligne l'auteur à juste titre, le système international actuel et les carences de l'ONU, représentent un certain recul, vis-à-vis de la période de l'entre-deux guerres. La Société des Nations disposait d'un comité qui recevait des pétitions de la part des minorités. Certes, les solutions et les remèdes aux problèmes des minorités dépendaient des États concernés, mais il existait un forum susceptible d'exercer une pression morale.

Suite à la Deuxième Guerre mondiale, des millions de personnes furent « transférées », « échangées » et déportées à cause de leur condition de minoritaires. Malgré l'aggravation et la détérioration des droits des minorités, l'ONU n'a prévu aucun dispositif efficace pour protéger cette catégorie d'être humains.

« Quant aux minorités, elles furent, et restent, soumises à l'arbitraire ou au bon vouloir des États. Celles, qui ne présentent aucun intérêt dans la rivalité entre grandes puissances ont toute chance d'être oubliées au sein des instances internationales ». (p. 323)

En effet, le sort des minorités n'est souvent que l'objet d'un marchandage politique puisque la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 proclame les droits individuels et non les droits collectifs. Les problèmes des minorités et des réfugiés ne peuvent pas être résolus par les conventions internationales car l'efficacité de celles-ci dépend du caractère volontaire des adhésions étatiques. En outre, la déclaration universelle des droits de l'homme n'a aucune valeur juridique et sa perception est différente dans l'espace. Tandis que le monde occidental insiste sur les droits civils et politiques, le Tiers Monde met en relief le droit à la vie lequel exige des conditions économiques et sociales convenables. Dans les pays socialistes certains droits deviennent des privilèges et le droit à la vie, comme en Chine, est réglementé par mesures administratives.

L'essai de Jean Morange est une réflexion de très grande valeur éthique. L'approche juridique des libertés publiques laisse une

longue place aux interrogations philosophiques, politiques et socio-économiques. Dans quelle mesure les changements technologiques, les régimes politiques différents ont contribué au progrès ou à l'altération des libertés publiques? Au lieu de fournir des éléments de réponse, l'auteur a réussi à provoquer des réflexions sur l'état et sur le devenir des droits:

Paul PILISI

Université du Québec à Chicoutimi, Canada

WALKER, R.B.J. (Ed.) *Culture, Ideology, and World Order*. Boulder (Col.), Westview Press, Coll. « Studies on A Just World Order, no 5 », 1984, 379 p.

Les études contemporaines en relations internationales sont profondément inspirées, sinon soumises à des considérations culturelles et aux intérêts spécifiques des sociétés dominantes. L'ouvrage édité par R.B.J. Walker cherche à démontrer cette thèse à l'encontre des analystes qui, de plus en plus nombreux, s'entendent pour constater l'éclatement des provincialismes de tous ordres devant la progression – jugée par eux inexorable – vers un « village global » ou planétaire. Présenté sous la forme d'une anthologie d'articles signés par des auteurs différents, il est néanmoins traversé par une préoccupation commune: celle d'interroger les aspirations de ceux qui réclament autant que prétendent à une perspective universelle sur l'ordre mondial en tenant compte de ces phénomènes de résistance que sont la culture et l'idéologie.

Le projet inhérent à cette entreprise consiste en quelque sorte à mesurer le poids qu'exerce le rôle des traditions politiques et des préconceptions philosophiques dans les analyses de la vie internationale en Occident. Mais, l'argumentation qui le supporte, s'autorise d'abord du constat d'une carence: les théories construites dans ce champ ont généralement tendance à congédier d'emblée tout questionnement sur les conditions d'objectivité qui régissent leur élaboration. Pour les signataires de ce livre, la recherche en relations internationales demeure encore par trop étroi-

tement riviée à des approches dites pragmatiques et à la propension à ne donner crédit qu'à une saisie supposément immédiate de la « réalité » : les écoles de la *realpolitik* sont, à cet égard, un exemple parmi d'autres.

De cette manière, les débats sur le statut de la connaissance des événements de la scène mondiale, voire sur ses liens possibles avec les idéologies deviennent, précise Walker, laissés pour compte : « it has seemed to me that neither the fairly obvious dangers of parochialism in theorizing about global events nor the ideological implications of our inherited traditions of thought in this area have received anything like adequate attention ». Le silence sur les présupposés des études dans ce domaine contribue en conséquence, ajoute-t-il, à faire passer pour universelle et naturelle la validité du discours des groupes dominants et pour désintéressée la démarche qui préside à son élaboration.

Remettre à l'ordre du jour la question de l'idéologie pour baliser la compréhension des limites des théories en relations internationales ne revient nullement, prévient Walker, à substituer un idéalisme à des points de vue dits réalistes. Encore qu'il faille, selon lui, être prudent avec cette séparation entre les idées et les faits, elle-même héritée d'une tradition philosophique, qui est aujourd'hui loin de faire l'unanimité en sciences sociales. Plutôt, se sert-on de cette notion ici pour examiner une ambivalence : à une époque où les dynamiques sociales commencent à se mondialiser, suggérer des schémas d'explication, qui puissent enfin tenir compte de la totalité, suppose que l'on reconnaisse l'extension – à l'ensemble de la planète – des catégories intellectuelles historiques et spécifiques à la civilisation occidentale. Chercher à représenter des faits et des événements avec des outils d'analyse appliqués à l'extérieur du contexte social pour l'interprétation duquel ils ont été conçus, n'est-ce pas là, demandent les auteurs, une contradiction fondamentale ?

De cette difficile interrogation, il ressort, dans l'optique de ce livre, que les cadres conceptuels en relations internationales peuvent être considérés idéologiques dès lors que l'on tente de faire admettre comme une vérité

anhistorique et métathéorique la culture particulière qui les sous-tend : « ...international political theory itself can be considered as an ideological discourse ». Cette réflexion aboutit finalement à remettre en cause le concept de politique lui-même dont la signification est, selon Walker, élaborée en référence exclusive aux formes socio-historiques de l'Europe : « The concept of politics, for example, becomes problematic. Viewed retrospectively, modern conceptions of the nature of politics have emerged in the context of European state ». Et, par surcroît, l'idéologie du politique déborde de loin les nuances entre les doctrines : « Whatever the differences among the multiple forms of modern social and political thought, they almost take all the single national unit for granted ».

Sans opposer toutefois de jugements péremptaires de désaveu contre les catégories ou les pratiques dont ils dévoilent les postulats, les auteurs se refusent à exalter un idyllique âge de pierre, à céder à l'attrait de l'exotique en évoquant l'idée rousseauiste d'un bon sauvage et encore moins à rechercher un « espéranto » culturel unificateur. Leur créneau d'intervention n'est vraisemblablement pas d'apporter des réponses, mais simplement de poser une question dans une contribution critique : « My own view, écrit Walker, is that we are in an era of very rapid change; that we cannot hope to understand this change only in terms of Western experience and categories; that a dialogue of civilization is therefore essential ».

Un dialogue de civilisation : chacune des quatre parties de l'ouvrage s'applique, de différente manière, à scruter ce qui lui fait si manifestement défaut. À l'enseigne d'une réflexion sur l'ordre mondial, Ali Mazrui montre comment le système international s'est historiquement développé par l'élargissement constant d'une « exclusivité culturelle ». R.J. Vincent se penche sur le sujet devenu tabou, dit-il, de la race, alors qu'Immanuel Wallerstein étudie le rapport entre le mode de production capitaliste et les civilisations, définies comme des construits historiques en transformation perpétuelle. Joseph Camilleri clôt cette première partie en discutant du rôle de l'État dans la crise mondiale contemporaine.

Puisque le fonctionnement de l'ordre international est marqué, dans cette perspective, au coin d'une hégémonie culturelle de la modernité, la deuxième partie cherche à désigner des expériences alternatives pour y résister. Constatant que le présent siècle « has tented to be *par excellence* the age of uniformity in relation to human needs », Celso Furtado implore les sociétés dépendantes de cesser d'imiter servilement les modèles occidentaux et de définir elles-mêmes leurs propres finalités. Anouar Abdel-Malek donne de son côté l'exemple de la renaissance islamique dans le monde arabe et Ashis Nandy propose celle de l'Inde de Gandhi, deux pôles de résistance qui, aujourd'hui et hier, constituent des revendications d'une originalité culturelle.

Consacrée à comprendre comment les discours sur la vie internationale incarnent cette hégémonie, la troisième partie s'amorce avec l'étude de R.B.J. Walker qui, explorant le champ de la théorie, soutient: « The cardinal sin for the analyst of international politics is to transfer assumptions, images, or values from the domestic to international context ». Cette exportation axiologique se manifeste également, démontre par la suite R.N. Berki, dans la tradition marxiste. Mark Blasius voit, pour sa part, dans la notion d'« ordre mondial » une connivence sous-jacente entre le pouvoir et le savoir. Enfin, Robert Cox propose une interprétation des incidences sur la théorie en relations internationales de la transition en ce siècle de la *Pax Britannica* à la *Pax Americana*. Mentionnons que le dernier tronçon du livre, signé par R.B.J. Walker et R. Kothari, porte sur une analyse des mouvements pacifistes comme stratégie de résistance à l'hégémonie militaire que se partagent les deux grandes puissances du monde moderne.

Même si l'on ne saisit pas très bien comment pourrait se dérouler *in concreto* le tant souhaité dialogue des civilisations, ni comment des catégories intellectuelles non-occidentales pourraient être mises à contribution pour expliquer, dans le respect des différences, les problèmes d'aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que la pertinence des questions soulevées dans cet ouvrage n'en est pas pour autant entamée. Et ce n'est pas un

mince mérite des auteurs de nourrir ces interrogations en dehors des visions moralisatrices habituelles d'un tiers-mondisme, par exemple, qui hélas souvent pleure la « perte d'innocence » des sociétés dites de la périphérie pour faire de l'Occident le bouc émissaire de tous les maux de la planète.

Gilbert LAROCHELLE

Département de science politique
Université de Montréal

DROIT INTERNATIONAL

FALK, Richard, KRATOCHWIL, Friedrich and MENDLOVITZ, Saul H. (Ed.) *International Law: A Contemporary Perspective*. Boulder and London, Westview Press, Coll. « Studies on a Just World Order », no. 2, 1985, 715 p.

Ce gros ouvrage réunit des textes qui ont été sélectionnés par Richard Falk, Friedrich Kratochwil et Saul Mendlovitz. La sélection est heureuse, car elle permet de couvrir de larges domaines du Droit international, des sources de ce Droit à la question du maintien de la paix en passant par le Droit international économique et le Droit international humanitaire. Ces textes ont été rassemblés non pas tant pour donner une vue exhaustive du Droit international public, mais surtout pour inciter le lecteur à une réflexion enrichissante sur le devenir du Droit à travers les rapports internationaux de notre temps.

L'ouvrage a donc été bâti à partir d'essais, qui sont destinés, dans leur juxtaposition, à démontrer une idée, à savoir que le Droit international aujourd'hui est en situation de transition entre des règles classiques largement inadaptées et des règles nouvelles qui ne sont pas encore très assurées. L'intérêt de cette recherche est certainement de dépasser l'opposition manichéenne, et par là trop simpliste, entre un Droit international « ancien » appliqué par les pays industrialisés et un Droit international « nouveau » mis en oeuvre par les pays en développement.